



ETRE REPRESENTANT AU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

A qui s'adresse la formation

- ☐ Ouvrier ESAT et EA.
- ☐ Sans prérequis.

Les formateurs

- ☐ Thérapeute familial formé à la Systémie
- ☐ Certifié formateur professionnel

Comment se déroule la formation

- ☐ Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Les outils de la formation

- ☐ Livret pédagogique.
- ☐ Jeux de rôles.
- ☐ Powerpoint.
- ☐ Forum échanges de pratiques.

Pourquoi faire cette formation

- Connaître les missions et responsabilités d'un représentant CVS.

Ce qu'on apprend à cette formation

- Les représentations du rôle.
- Connaître les grandes lignes de la loi.
- Définir les missions, les rôles et engagements.
- Apprendre à prendre la parole en public et exprimer ses idées.

Après la formation...

- Atteinte des objectifs
- Attestation de présence.
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap ; nous contacter dans ce cas afin que nous mobilisions notre équipe d'experts pour adapter au mieux les outils à vos besoins

Durée	1 jour	Participants	10 personnes
Coût	Délai d'accès à la formation	Lieu	Contact
Nous contacter €	Variable en fonction des disponibilités des salles, des formateurs et des contraintes de l'entreprise. Il est préférable de prendre contact.	Dans le lieu de votre choix ou dans l'une de nos 4 salles de formation	formation@adapei40.fr Tél. 05.58.85.43.85

